



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le 29 septembre à 19 heures 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Marcel ALLEGRE, Maire.

Présents : Mesdames ALLEGRE Annie, BARRERE Marie-Pierre, DUCHENE Marie-Thérèse, LARDET Virginie, Messieurs M. BORYCKI Gérard, DROUIN Pierre, DELALEUX Sébastien et MARCHON Jean-Pierre.

Absent excusé: M. BIZOT Jean-Sébastien (procuration donnée à M. ALLEGRE Marcel)

Secrétaire de séance : DROUIN Pierre

M. le Maire donne la parole à M. BORYCKI qui annonce sa démission du poste de 1^{er} adjoint ; cette démission a été acceptée par Monsieur le Préfet et Monsieur le Maire.

M. le Maire informe du rajout d'une question pour la demande de subvention auprès du PNR (création d'un verger communal) et de la suppression de la question n°1 (décision du maire conformément à la délégation donnée)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales et approuvé à l'unanimité le compte-rendu du 16 et à la majorité le compte rendu du 30 juin 2017 une abstention : M. Borycki étant absent lors de ce conseil.

M. le Maire rend compte des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT :

- Décision du maire du 22 juin 2017 désignant les entreprises retenues pour l'appel d'offres de la mairie
- Signature le 17 juillet 2017 des actes d'engagement pour les entreprises retenues
- Arrêté d'autorisation DP 17B 0005 8 rue des Ormeteaux signé le 16 septembre 2017
- DIA déposées pour lesquelles la commune n'a pas exercé son droit de préemption.
 - DIA 12 chemin de la Grue 21/06/2017
 - DIA 10 rue des Ormeteaux 22/06/2017
 - DIA 7 rue de la Source 01/08/2017
 - DIA 5 rue du Château 19/09/2017

DECIDE à l'unanimité de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 **ET PREND ACTE** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2019.

ADOpte à l'unanimité les modifications des statuts proposées et votées par le syndicat intercommunal des collèges des cantons de Marines et de Vigny lors de sa réunion du 22 juin 2017 selon la nouvelle rédaction ci-annexée et demande à M. le Préfet de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts du syndicat.

DECIDE à l'unanimité de valider le choix de la nomenclature comptable applicable aux communes entre 500 et 3500 habitants à compter du 1^{er} janvier 2018 (mandatements, titres, budgets)

DECIDE à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergie et de services associés du SMDEGTVO,

Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes d'achat d'énergie et de services associés du SMDEGTVO, Donne mandat au président du SMDEGTVO pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la commune de Frémainville pourrait être partie prenante,

DECIDE à l'unanimité de solliciter l'aide voirie ARCC pour une dépense subventionnable de 150 000 € au taux de 37%.

DECIDE à l'unanimité de solliciter du conseil départemental un soutien sur 3 années au titre du fonds scolaire pour les communes de moins de 1000 habitants.

- installation d'un kit vidéophone
- changement des clés et canons à l'école
- réaménagement de la cantine scolaire

DECIDE à l'unanimité de solliciter le Parc Naturel Régional du Vexin pour l'aménagement en un verger communal de la parcelle B47 acquise par la commune et située à côté du cimetière.

Cette initiative conforte la volonté de la municipalité de préserver et maintenir son territoire dans sa ruralité en renforçant son engagement au 0 phyto.

DÉCIDE à l'unanimité le recours au contrat d'apprentissage en créant un poste et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis ou établissements scolaires.

DECIDE à la majorité (3 abstentions : Mmes BARRERE, DUCHENE et LARDET) le versement d'une aide financière exceptionnelle de 300€ à la fondation de France en soutien aux plus démunis dans les départements touchés par le cyclone Irma.

Informations diverses

- PLU prochaine réunion le 19 octobre, l'ensemble des documents est sur le site de Frémainville, le projet de règlement a été transmis au pôle urbanisme pour proposition.
- CCVC : M. le Maire annonce que la CCVC qui récupère la compétence sur la protection des ruisseaux à partir de 2018 (gestion des RU...) souhaite mettre en place la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations)
- Une motion a été déposée par la communauté de communes vexin centre en faveur du maintien de la ligne ferroviaire J (Pontoise-Gisors)
- RDV avec le conseil départemental pour limiter la vitesse sur la D43 (limite à 70km/h) puis 50km/h devant la distillerie avec des bandes sonores.
- Mme DUCHENE évoque le projet de création d'une crèche sur Vigny et la fermeture de la structure sur Seraincourt. M. LE MAIRE informe que ce point a été évoqué en bureau à la CCVC : un nombre de maires s'interrogent sur le besoin de transférer la crèche de Seraincourt à Vigny et si cette ouverture ne mettrait pas en péril la crèche du Perchay. Les communes d'Avernes, Gadancourt, Seraincourt, Longuesse, Frémainville, Condécourt et Théméricourt défendent leur bassin de vie qui rassemble une population supérieure à 3300 habitants.
- Travaux mairie: remerciements aux personnes qui ont aidées au déménagement. Les travaux à la mairie ont débuté en septembre.
- Espaces verts : M. DROUIN informe des travaux réalisés par vie vert : de coupe des arbustes sur le chemin communal rue du Bois Galluis, arbre abattu rue du Trianon et élagage des arbustes, etc...
- Repas des seniors : la date retenue le mercredi est le 6 décembre à la distillerie
- Rentrée scolaire en musique 2017-2018 : 35 élèves sont actuellement inscrits.
- Boîtes aux lettres : à l'initiative de la poste : en raison de sa faible efficacité, la boîte aux lettres dans le haut de Frémainville (moulin à vent) sera supprimée. La boîte aux lettres devant la mairie sera déplacée le temps des travaux.
- Suite à la modification des rythmes scolaires et au passage à la semaine de 4 jours à l'école le poste d'adjoint technique affecté à l'entretien des bâtiments et au périscolaire se retrouve avec des heures en compte. La mairie est en attente d'une réponse du centre de gestion afin de remédier à ces heures en suspens: soit diminution du temps de travail soit de nouvelles tâches
- Prochain conseil municipal prévu le 19 octobre (PLU)

Fin de la séance à 21h20



de Maire
Marcel AUEGRE